

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 7 MAI 2024, SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 627-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES LAVE-AUTOS MANUELS AINSI QUE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENTREPOSAGE INTÉRIEUR DANS LA ZONE NUMÉRO 206

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du premier projet de Règlement

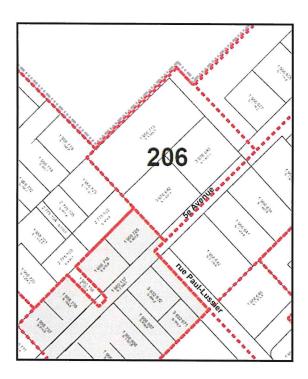
Lors de la séance du conseil municipal tenue le 2 avril 2024, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de Règlement numéro 627-2024 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser les lave-autos et les établissements d'entreposage dans la zone numéro 206 ».

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 7 mai 2024, à 19 h 15 à la salle du conseil située au 421, 4^e Avenue**, Sainte-Hélène-de-Bagot. Au cours de l'assemblée publique, l'objet du projet de Règlement sera expliqué et les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer pourront le faire.

3. Objet du premier projet de Règlement

Le premier projet de Règlement numéro 627-2024 a pour objet d'autoriser les lave-autos manuels ainsi que les établissements d'entreposage intérieur dans la zone numéro 206, située en bordure nord de la 5^e Avenue (voir plan ci-dessous). Celui-ci contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



4. Consultation du premier projet de Règlement

Le projet de Règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet Administration municipale / Règlements municipaux ou il peut être consulté, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue. Les personnes intéressées peuvent contacter la Municipalité au 450 791-2455, poste 2240 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de Règlement.

DONNÉ à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 3e jour du mois d'avril 2024.

Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière